



Des acteurs économiques plus résilients et plus impliqués dans les enjeux du changement climatique

Le changement climatique a et continuera d'avoir des impacts multiples sur les acteurs économiques, qui seront variables en fonction des lieux d'implantation et des processus propres à chaque activité et à chaque entreprise. S'il est parfois compliqué pour une entreprise de se projeter à l'horizon 2050, les dernières années, avec leur lot d'aléas climatiques (sécheresses, inondations, canicules, etc.) auront démontré la nécessité de se pencher rapidement sur la question de la vulnérabilité et de l'adaptabilité pour réduire les pertes économiques dans le futur, mais également de s'impliquer pour relever les enjeux du changement climatique : l'adaptation et l'atténuation.



@ Adobe Stock

Se protéger des aléas climatiques et de ses conséquences (inondations, sécheresses...), **en assurant la soutenabilité de la production (en lien avec la quantité et la qualité de l'eau), tout en minimisant son impact sur l'eau, les milieux et le climat, est un triple défi à relever.**

Compte-tenu de la raréfaction de l'eau disponible, **miser sur la réduction de la dépendance à l'eau est indispensable** pour veiller à la pérennité de l'activité, mais également pour ne pas être au cœur de conflits liés au partage de l'eau en période de forte tension sur la ressource. **La qualité des eaux est à considérer avec encore plus d'attention**, d'autant que les périodes de transferts de polluants sont fortement dépendantes du climat, de l'état des cours d'eau et des sols, et que les cours d'eau connaissent des baisses de débits importants.

Les lieux d'implantation des entreprises et la façon d'occuper l'espace doivent être ajustés pour limiter les effets négatifs sur l'eau et les milieux. On s'attachera par exemple à réduire l'artificialisation et l'imperméabilisation des sols (bâti, parking, plateforme logistique, etc.) : ceci contribue à réduire la vulnérabilité du territoire et permet de participer à la renaturation et à la végétalisation des espaces, contribuant ainsi à limiter les impacts directs du changement climatique sur l'entreprise et ses salariés.

S'inscrire dans une trajectoire souhaitable revient à privilégier les systèmes économiques ayant le moins d'impact possible sur le climat, voire permettant d'atténuer le changement climatique (soit des systèmes peu ou pas émetteurs de gaz à effet de serre, voire proposant des alternatives) : il faudrait donc s'orienter vers un développement d'activités économiques à empreintes carbone et eau réduites.

Deux exemples de secteurs sensibles au changement climatique :

- **Transport** : la réduction des débits a des impacts importants sur le transport fluvial, par exemple, et il sera nécessaire de revoir les modalités de gestion en lien avec les projections climatiques.
- **Énergie** : la production d'énergie peut dépendre des ressources en eau, elles-mêmes soumises au changement climatique (les centrales nucléaires nécessitent des quantités importantes d'eau dans leur processus de refroidissement, la production d'hydroélectricité dépend des débits, etc.) et peut également avoir des impacts sur l'eau (quantitatifs, qualitatifs, ou encore sur la fonctionnalité des milieux).

Attention exemple de mal-adaptation !

Continuer à investir dans les remontées mécaniques et les retenues d'eau pour alimenter des canons à neige, et ne pas préserver les milieux et paysages pour développer un tourisme moins émetteur de gaz à effet de serre et adapté à un climat moins neigeux.

Les trajectoires de ces acteurs économiques sont à penser dans leur ensemble, en lien avec les territoires et la filière concernée (fournisseurs/ clients), en s'appuyant notamment :

- sur des processus d'économie circulaire et de dynamique de territoire.
- sur une recherche et développement orientée vers des solutions d'avenir : vers des technologies peu consommatrices, ou productrices d'énergie, avec un impact sur l'eau réduit, voire sans impact sur l'eau, vers le développement des solutions fondées sur la nature, de low-tech, etc.
- sur une économie basée sur moins de solutions grises : la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature, une approche systémique, l'optimisation des ressources, leur recyclage... nécessitent le plus souvent davantage de réflexions, d'expertises et d'intelligence collective pour tendre vers moins de consommations de ressources naturelles.